

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 02722 Numéro SIREN : 919 717 629 Nom ou dénomination : 3CFE
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/007466

37466

/ COMPTA / FISCAL / JURIDIQUE / SOCIAL / CRÉDIT / DOMICILIATION SERVICES EN LIGNE

SARL 3CFE

235 Avenue des Chenes Rouges

30100 ALES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 03 octobre 2022 au 31 décembre 2023



VIAEXPERTS

EXPERTS EN PERFORMANCE

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL**
Le Gérant

DIAZ CONSEIL

305 rue Emile Antoine

30340 Méjannes les Alès

Tél : 0466922270

Mail : cecile.chabrol@viaexperts.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Montpellier

BILAN - ACTIF

SARL 3CFE

Du 03/10/2022 au 31/12/2023

ACTIF

	Valeurs au 31/12/23		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif		l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles				3,39	
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	2 876	1 018		1 858	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 876	1 018		1 858	3,39
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances				91,72	
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	50 116			50 116	
Autres créances (3)	207			207	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2 641			2 641	4,81
Charges constatées d'avance (3)	42			42	0,08
TOTAL ACTIF CIRCULANT	53 006			53 006	96,61
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	55 882	1 018		54 864	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SARL 3CFE

Du 03/10/2022 au 31/12/2023

PASSIF

	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 10 000)	10 000	18,23		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	29 688	54,11		
SITUATION NETTE	39 688	72,34		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	39 688	72,34		
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	496	0,90		
Dettes fiscales et sociales	14 680	26,76		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	15 176	27,66		
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	54 864	100		

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

15 176

CPTÉ RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL 3CFE

Du 03/10/2022 au 31/12/2023

	Du 03/10/22 Au 31/12/23	Du Au	Variation en valeur en %
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens & serv.)	65 230		65 230
Montant net du chiffre d'affaires	65 230		65 230
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	6 667		6 667
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges			
Autres produits	2		2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	71 898		71 898
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes	17 385		17 385
Impôts, taxes et versements assimilés	891		891
Salaires et traitements	17 409		17 409
Charges sociales	259		259
Dotations aux amortissements	1 018		1 018
Sur immo : dotations aux amortissements			
Sur immo : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.			
Dotations aux provisions			
Autres charges	10		10
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	36 972		36 972
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	34 927		34 927
Bénéfice ou perte transférée			
Perte ou bénéfice transféré			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			
Dotations amortissements, dépréciations, provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Différences négatives de change			
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			
RÉSULTAT FINANCIER			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	34 927		34 927
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôt sur les bénéfices	5 239		5 239
TOTAL DES PRODUITS	71 898		71 898
TOTAL DES CHARGES	42 211		42 211
Bénéfice ou Perte	29 688		29 688

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SARL 3CFE

au capital de 10 000 euros
Siège social : 235 Avenue des Chenes Rouges
30100 ALES

RCS : 91971762900019

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 31/03/2024**

L'an deux mille vingt quatre,

Le dimanche 31 mars, à 10 h ,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

SASU DUMAS HOLDING, propriétaire de 500 parts sociales en pleine propriété.

SAS eda, propriétaire de 500 parts sociales en pleine propriété.

Soit un total :1 000,00parts.

Sur les 1 000,00 parts composant le capital social.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2023,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Dépenses non déductibles fiscalement
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 29 687,88 Euro, de la manière suivante :

- A la réserve légale	1 000,00 €
- En report à nouveau	€
- Au compte "autres réserves"	28 687,88 €
- Dividendes	€
-	€
Total	29 687,88 €

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par part sociale pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice**Dividendes**

N-1.....

€

N-2.....

€

N-3.....

€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, soumise à un vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, l'assemblée générale précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des associés

SASU DUMAS HOLDING

Certifié conforme par le président

